



OFFRE D'EMPLOI

Nom de la Collectivité : **COMMUNE DE FAAA**
Intitulé du poste : **2 chefs d'équipe**
Catégorie : **D** ☒
Niveau de diplôme minimum requis : **Aucun** ☒
Spécialité : **Sécurité Civile** ☒
Grade : **Caporal**
Service d'affectation : **Secours et Incendie**
Localisation : **Centre administratif de la commune de Faa'a**
Emploi à pourvoir à compter du : **01 septembre 2026**
Type de recrutement : **Permanent** ☒
Temps de travail : **Temps complet** ☒

Recrutement ouvert à :

- Tout fonctionnaire communal de spécialité et de grade équivalent,
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement),
- Tout lauréat de l'examen professionnel de la FPC de spécialité « sécurité civile » et de grade « caporal »,
- Toutes personnes répondant aux conditions statutaires d'entrée dans la fonction publique communale et au profil recherché.

Missions principales :

Sous l'autorité du chef d'agrès, il commande une équipe afin de réaliser les missions qui lui sont confiées dans le cadre d'opérations de secours à personne, de protection des biens et de l'environnement et d'extinction des incendies.

Profil recherché :

- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale propres au recrutement à la spécialité « sécurité civile » indiquées par arrêté n°2333 DIPAC du 03 septembre 2013 ;
- Être titulaire de la formation chef d'équipe ;
- Être titulaire du permis B (VL) obligatoire et/ou du permis C (PL) souhaité ;
- Connaître le territoire de la Commune ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Être disponible ;
- Avoir le sens du service public.

Rémunération : conditions statutaires

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Monsieur Oscar TEMARU, Maire de la Ville de Faa'a - BP 60.002 – 98704 Faa'a centre ou le déposer directement au bureau de la DRH en face de l'antenne CPS FAAA.

Le dossier de candidature devra comporter :

- Lettre de motivation et CV comportant l'adresse mail, les coordonnées téléphoniques, l'adresse postale et géographique ;
- Copie du diplôme et/ou des attestations de formation ;
- Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives en cours de validité ;
- Certificat d'aptitude pour le maintien en activité en cours de validité ;
- Attestation de réussite à l'examen professionnel pour le grade de caporal ;
- Copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité) ;
- Copie du permis B (VL) et C (PL) souhaité.

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

Date limite de dépôt des candidatures : 05/08/2026